

Chapitre I : Avoir une identité.

Qu'est-ce qu'une identité ?

A) L'identité légale.

- L'identité légale est l'identité officielle d'une personne reconnue et **garantie (protégée)** par l'État. Elle est enregistrée par l'état civil.
État civil : service public chargé d'enregistrer les actes de naissance, de mariage et de décès.
- L'identité légale se compose :
 - Du nom de famille (le patronyme).
 - Des prénoms.
 - De la date et du lieu de naissance.
 - Du sexe.
 - De la nationalité.
 - De la **filiation (le lien de parenté qui unit une personne à ses parents)**.
- L'identité se vérifie grâce à des documents officiels.
 - L'acte de naissance.
 - La carte d'identité et le passeport.

B) L'identité personnelle.

- L'identité personnelle est l'ensemble des particularités qui font qu'une personne soit unique.
- L'identité personnelle est formée de nombreux éléments :
 - L'identité légale.
 - Le lieu de résidence.
 - Les études.
 - La profession.
 - La religion.
 - La famille.
 - Les amis.
 - Les goûts et loisirs.
 - La culture.
 - L'histoire personnelle.
- Avec les progrès techniques, depuis une vingtaine d'années on a ajouté l'identité numérique c'est-à-dire l'ensemble des traces laissées par une personne sur internet.
- L'identité personnelle n'est pas fixe, elle évolue en fonction des rencontres et des choix de chacun ?